**Guide d’accompagnement du référent**

**pour la venue d’un nouveau producteur**

**Les étapes de la procédure**

**Le référent restera LE contact privilégié du producteur**

**1-** Le référent présente le nouveau producteur au CA si possible au minimum un mois avant sa première livraison : Qui, Quoi, Où, Comment, Quand...etc (voir questions du guide d’adhésion nouveau producteur)

**2-** Si la proposition d'adhésion d'un nouveau producteur a lieu lors d'une réunion du CA, le référent présente le résultat de ses entretiens avec le futur producteur. Sinon il envoie un message détaillé à ca-gda@groups.io.

Les membres du CA décident en réunion si OUI ou NON ils acceptent le nouveau producteur.

**3-** Le référent se charge ensuite de transmettre le livret d'accueil au nouveau producteur et s'assure que ce dernier l’a lu et accepté et qu'il répond bien à toutes les conditions de la charte et du guide d’adhésion du nouveau producteur.

**4-** Il vérifie également que le producteur a adhéré au GDA et qu'il a compris que, sauf cas exceptionnel, les livraisons ont lieu le mardi entre 17h30 et 19h sous le hangar de Pierre et Nicole ou lors des marchés trimestriels,

**5-** Le jour de sa première venue, il aide le producteur à s'installer et à se faire connaître des autres membres du GDA (il lui présente les membres du CA, les adhérents) en se faisant assister de membres du CA ou d’autres référents.

**6-** Lors de sa première distribution, le référent reste avec le nouveau producteur jusqu'à la fin, il vérifie que toutes les commandes ont bien été honorées (remises et réglées) et l'aide à résoudre les éventuels problèmes qu'il peut rencontrer (oublis … ou autres.)

Le listing des adhérents avec leur numéro de téléphone est disponible sous le hangar.

**7-** Le référent passe ensuite un moment avec le nouveau producteur afin de recueillir ses impressions :

Est-il satisfait de son expérience avec le GDA ? A-t-il rencontré un quelconque problème à un moment donné ? Y’a-t-il des améliorations à apporter de son point de vue ? …

Le référent transmet les impressions recueillies au CA

**8-** Le référent s’aide du guide Rôle et missions des Référents de Producteurs pour la suite de la gestion.

**Le CA du GdA 2023**